

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Castor-2010-Proces-en-appel-des-7>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Transports nucléaires > Actualités > **Castor 2010 -
Procès en appel des 7 du Ganva le lundi 4 mars 2013**

25 janvier 2013

Castor 2010 - Procès en appel des 7 du Ganva le lundi 4 mars 2013

Le lundi 4 mars 2013 à 14h aura lieu à Caen le procès en appel des "7 du Ganva" pour le blocage d'un train « Castor » de déchets nucléaires.

Le Ganva appelle à un rassemblement de soutien devant la cour d'Appel (place Gambetta) dès 12h le lundi 4 mars 2013.

Source : GANVA



<https://ganva.noblogs.org/post/2013/01/21/castor-2010-proces-en-appel-des-7-du-ganva-le-lundi-4-mars-2013/>

[A Rennes, verdict du procès du 13 janvier 2011 de l'occupation de pylônes THT de 2007](#)

Castor 2010 - Procès en appel des 7 du Ganva le lundi 4 mars 2013 21 janvier 2013

Le lundi 4 mars 2013 à 14h aura lieu à Caen le procès en appel des "7 du Ganva" pour le blocage d'un train « Castor » de déchets nucléaires.

Le 5 novembre 2010, une quinzaine de personnes, vite rejointe par une centaine de manifestants, avait bloqué physiquement ce train hautement radioactif à l'entrée de Caen pendant 3h30. Plusieurs personnes avaient été grièvement blessées par les forces de l'ordre qui semblaient vouloir dégager au plus vite cette contestation nuisant à l'image de l'industrie nucléaire. Un procès pesant et uniquement à charge avait eu lieu un mois plus tard, aboutissant à de lourdes peines pour 7 des « bloqueurs » : prison avec sursis et plus de 30000€ d'amendes et de dommages et intérêts pour la SNCF et Areva.

C'est une remise à zéro des compteurs qui sera l'enjeu de ce procès en appel le 4 mars 2013. En effet le blocage du 5 novembre 2010 n'était pas qu'une contestation des transports de matières hautement radiocatives qui circulent tous les jours en France, c'était une action forte visant à démontrer une fois de plus que le nucléaire est incompatible avec la vie. Au delà des arguments juridiques et scientifiques, c'est avec une conviction profonde que nous avons tenté de contrecarrer le plan de communication mensonger d'Areva et de l'État.

Cette idée d'un nucléaire sûr et propre s'effondrait 4 mois plus tard avec la catastrophe criminelle de Fukushima. Areva nous reprochait une « campagne anxiogène » contre son train poubelle. C'est un événement autrement plus anxiogène qui a eu lieu le 11 mars 2011 au Japon. Nous avions la légitimité d'agir avant la catastrophe, celle-ci nous a malheureusement donné raison.

Le premier verdict montre combien il est difficile d'avoir confiance dans la justice, mais nous allons continuer à nous défendre lors de ce procès en appel au tribunal, de manière offensive, car nous avons l'intime conviction que l'action directe doit continuer à être utilisée contre le nucléaire.

Nous appelons à un rassemblement de soutien devant la cour d'Appel (place Gambetta) dès 12h le lundi 4 mars 2013

Solidarité avec la ZAD, avec Bure, avec les anti-THT, les No-TAV, les anti-OGM...

Solidarité avec les militants qui agissent pour ne pas subir et solidarité avec les victimes de la répression !

Nucléaire plus jamais !